CIRE
OCÉAN INDIEN

INSTITUT
DE VEILLE SANITAIRE

Le point épidémio

Surveillance de la dengue à Mayotte

Point de situation au 27 janvier

Point épidémiologique - N° 04 au 29 janvier 2014

| Situation épidémiologique à Mayotte |

Au cours de la semaine 04 (du 20 au 26 janvier 2014), quatre nouveaux cas de dengue ont été signalés à la plateforme de veille sanitaire de la délégation de l'île de Mayotte de l'ARS océan Indien. Un de ces patients, présentant une dengue confirmée par PCR, n'avait pas quitté l'île dans les semaines précédant l'apparition des signes. C'est la première fois depuis 2012 qu'un cas autochtone de dengue est identifié à Mayotte.

Au total, depuis le début de l'année 2014, 14 cas de dengue ont été identifiés à Mayotte, dont 13 importés des Comores et un autochtone (Figure 1). Parmi ces 14 patients, 13 ont été confirmés par RT-PCR par le laboratoire du Centre hospitalier de Mayotte (CHM) et un cas probable présentait une sérologie positive. Rappelons que cinq cas importés de Grande Comore avaient également été identifiés à la fin de l'année 2013.

| Figure 1 |

Répartition hebdomadaire des cas de dengue par date de prélèvement, Mayotte, 2014.

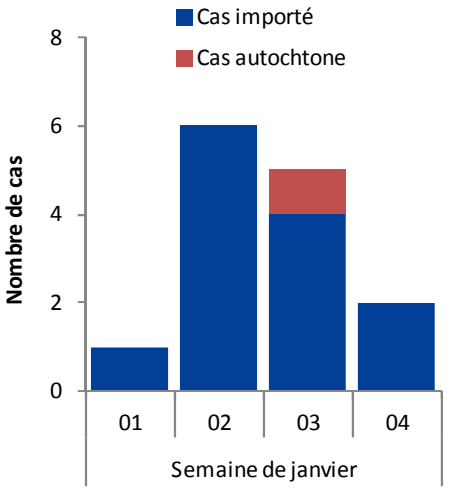

Parmi les cas identifiés depuis le début de l'année, la moitié (7/14) sont des hommes. Un seul est un enfant, tous les autres (13/14) étant des patients adultes âgés de 18 à 55 ans. Trois patients adultes ont été hospitalisés mais leur évolution a été favorable.

Six prélèvements ont pu donner lieu à un typage confirmé par le CNR des arbovirus à Marseille qui a identifié le sérotype DENV-2.

Des mesures de lutte anti-vectorielle immédiates ont été mises en place autour de chaque cas afin de limiter le risque d'installation d'une chaîne de transmission autochtone. Par ailleurs, une recherche active de cas a été réalisée de manière systématique afin de détecter le plus précocement possible un début de transmission. Les médecins de l'île ont également été sensibilisés à la déclaration des syndromes dengue-like afin de renforcer la surveillance. Malgré ces actions, aucun cas secondaire et/ou regroupement de cas autochtones n'a été mis en évidence, suggérant l'absence d'une circulation active du virus sur le territoire.

| Situation épidémiologique dans la zone d'échange régionale |

La circulation du virus de la dengue semble se poursuivre en Grande Comore, les dernières données disponibles révélant un nombre de consultations pour syndrome dengue-like toujours élevé. Aucune circulation du virus n'a été mise en évidence dans les autres territoires de la zone d'échange régionale (Madagascar, Maurice, Seychelles, la Réunion).

| Analyse de la situation épidémiologique |

Malgré la détection d'un premier cas de dengue autochtone à Mayotte, aucune circulation active du virus n'est actuellement identifiée dans l'île.

Cependant, des cas importés en provenance des Comores continuent d'être identifiés et les conditions climatiques actuelles restent fortement propices au développement du vecteur et à la transmission du virus.

Une vigilance accrue doit donc être maintenue car l'installation d'une circulation virale active reste probable à Mayotte dans les semaines à venir.

Recommandations aux médecins

Devant tout syndrome dengue-like *:

① **Prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue

- dans les 4 premiers jours après la date de début des signes (DDS) : RT-PCR uniquement
- entre 5 et 7 jours après la DDS : RT-PCR **et** sérologie (IgM et IgG)
- plus de 7 jours après la DDS : sérologie uniquement (IgM et IgG), *à renouveler à 15 jours d'intervalle minimum dans le même laboratoire afin de confirmer ou infirmer le cas si le premier résultat est positif.*

***Syndrome dengue like** : fièvre≥38,5°C*

- *associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleur rétro-orbitaire, éruption maculo-papuleuse) ;*
- *en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.*

② **Rechercher d'éventuels signes d'alertes** et sensibiliser le patient afin qu'il consulte immédiatement en cas d'apparition (*c.f.* liens utiles : Le Point sur la dengue) ;

③ **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

Signaler les cas confirmés, les suspicions de cas groupés et les cas cliniquement très évocateurs (notamment en cas de signes d'alerte, ou de retour d'une zone où le virus circule actuellement ou connue pour être susceptible de circuler...) à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de votre île :

Plateforme de veille et d'urgences sanitaires

A Mayotte	*A la Réunion*
Tel : 02 69 61 83 20	Tel : 02 62 93 94 15
Fax : 02 69 61 83 21	Fax : 02 62 93 94 56
ars-oi-cvags-mayotte@ars.sante.fr	ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

Recommandations à la population

CONSULTER IMMEDIATEMENT SON MEDECIN TRAITANT

En cas de fièvre accompagnée d'un ou plusieurs de ces symptômes : frissons, courbatures, maux de tête, douleurs articulaires, douleur derrière les yeux, diarrhée, vomissements, perte totale d'appétit, fatigue intense.

LUTTER CONTRE LA TRANSMISSION DE LA MALADIE EN COMBATTANT SON VECTEUR

Eliminer les lieux de ponte du moustique (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, etc.). Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour freiner sa prolifération et l'empêcher de transmettre des maladies.

Se protéger des piqûres (port de vêtements longs, utilisation de répulsifs et de moustiquaires), y compris quand on est malade pour ne pas contaminer sa famille et son entourage.

Remerciements : plateforme de veille et d'urgences sanitaires de Mayotte, agents de la LAV de la DIM de l'ARS OI, laboratoire du CHM, CNR (IMTSSA) et CNR associé (laboratoire CHU Réunion Nord) des arbovirus, laboratoires privés et du CHU de la Réunion, médecins libéraux et hospitaliers.

Le point épidémio dengue

Points clés

- **1 cas autochtone identifié en semaine 04**
- **Au total,14 cas signalés en 2014 (13 importés et 1 autochtone)**
- **Pas de circulation active identifiée**

Liens utiles

- **Le point sur la dengue**
http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le_point_sur_la_dengue.pdf

- **Fiches de notification**
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12685.do
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12686.do

Directeur de la publication :
Dr Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteur en chef:
Laurent Filleul, Responsable de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :
Cire océan Indien
Elsa Balleydier
Elise Brottet
Nadège Caillère
Sophie Larrieu
Isabelle Mathieu
Frédéric Pagès
Jean-Louis Solet
Pascal Vilain

Diffusion :
Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens
CS 61002
97713 Saint Denis Cedex 9 France
La Réunion
Téléphone : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à ARS-OI-CIRE@ars.sante.fr